

Yverdon-les-Bains, le 8 août 2023

Situation concernant l'occupation illégale du terrain des Vuagères par des gens du voyage

La Ville d'Yverdon-les-Bains poursuit les procédures judiciaires en lien avec l'occupation illégale du terrain des Vuagères. Les instances juridiques ayant été saisies, les représentants des gens du voyage se sont vus remettre une notification d'audience d'expulsion.

En parallèle à ces procédures légales, des discussions sont en cours avec les occupants du terrain des Vuagères. Confrontés à la pression juridique, ces derniers souhaitent négocier une date de départ et laisser une bonne image de leur communauté.

Pour rappel, la Municipalité exige le départ immédiat des gens du voyage. Elle est toutefois disposée à retirer l'ensemble des procédures judiciaires engagées à l'encontre des occupants s'ils quittent le terrain des Vuagères avant la date d'expulsion qui leur sera prochainement notifiée par le tribunal.

Un mariage important pour la communauté des gens du voyage se déroulant dans la région le week-end du 12 au 13 août, un départ de l'ensemble des occupants du terrain des Vuagères est envisagé le lundi 14 août.

Compte tenu de ce qui précède, la Ville attend désormais un dénouement rapide de la situation, avec le départ, dans les plus brefs délais, des occupants du terrain des Vuagères.